



GIGONDAS

« Les Dentelles de Montmirail »

Bulletin Municipal

www.gigondas-dm.fr

Actualités et Informations

N° 77-2010

Juillet

Trimestriel

Sommaire

Page 1 : Edito
Page 2 : Informations municipales
Page 4 : Informations associatives

Dépôt légal
Du 22 août 2002

Directeur de publication
Rolland GAUDIN – Maire

L'équipe du Bulletin Municipal :

- Paul CROSET
- Anne-Marie GAUDIN-RICHE
- Robert MARSAN
- Christian MEFFRE
- Cendrine FARAUD

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette fin d'année scolaire, je tenais à vous faire part des changements qui interviendront à la prochaine rentrée, à propos de la gestion de la cantine scolaire. En effet, en raison d'un manque de bénévolat chronique et un essoufflement de l'Association gestionnaire de la cantine, celle-ci, lors de son assemblée générale extraordinaire du 27 mai dernier, a décidé de sa dissolution. Aussi afin de ne pas laisser les familles dans l'embarras, la Mairie a décidé de reprendre en régie directe la gestion de ce service public. De ce fait, lors du conseil municipal du 30 juin dernier, plusieurs délibérations ont été prises dans ce sens, afin de concrétiser ce changement.

Pour les familles cette modification de gestionnaire (Mairie en lieu et place de l'Association Cantine), reste transparente, et n'engendrera pas de gros bouleversements, les lieux, jours et heures de vente des tickets restant inchangés. Par contre, celle-ci interviendra à l'avenir dans le cadre de la comptabilité publique, en collaboration avec les services du Trésor Public. La gestion de ces tickets sera donc plus rigoureuse et attachée à un plus grand formalisme que dans le cadre associatif. Je demande donc aux familles concernées d'être plus vigilantes, et d'anticiper au mieux l'achat de ces tickets repas, car ceux-ci seront uniquement réglés par chèques, et ne seront ni échangés, ni remboursés. Le principe des tickets de secours (à régulariser sous 8 jours) reste par ailleurs maintenu.

En attendant cette rentrée scolaire, je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes vacances reposantes et salutaires, ou peut être studieuses pour certains de nos écoliers.

Le Maire,
Rolland GAUDIN

La grande affaire et la seule qu'on doive avoir, c'est de vivre heureux.

Voltaire

Informations municipales

Demande de passeport

Devant le nombre de dossiers de passeports biométriques enregistrés par la Commune de Carpentras en constante augmentation, une nouvelle procédure relative au dépôt des dossiers est mise en place depuis le 1^{er} juin 2010.

Les personnes désireuses d'établir un passeport biométrique devront prendre rendez-vous pour le dépôt de leur dossier :

- Soit sur présentation en Mairie de Carpentras,
- Soit par téléphone : 04 90 60 84 14.
- Soit par mail : mairie@carpentras.fr.

Ainsi la Mairie de Carpentras sera en mesure de recevoir les usagers dans de meilleures conditions, en assurant un temps d'attente réduit dans les locaux.

Conseil Municipal

↳ Echange de terrain avec la famille AY – Parcelle D 298, pour la construction de la station d'épuration.

Le conseil municipal confirme l'échange de terrain de 39 ca avec la famille AY, de manière à régulariser au plan cadastral les limites réelles de la parcelle D 298 sur le terrain, pour un montant de 150.00 €.

↳ Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et bilan de concertation.

- Vu, le projet de PLU en cours d'élaboration et notamment le projet d'aménagement et de développement durable, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes.
- Vu, les phases de concertation menées.
- Considérant que le projet de PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Arrête le projet de PLU de la commune de Gigondas.
- 2) Tire le bilan suivant de la concertation : la concertation s'est déroulée en trois phases (une réunion publique et deux expositions publiques) qui ont eu lieu tout au long de la procédure. Elle a permis de recueillir les observations des habitants qui portaient principalement sur la délimitation des zones d'urbanisation, la protection de la zone agricole, l'intégration paysagère des futures constructions, la délimitation d'emplacements réservés ainsi que le déroulement de la procédure.

- 3) Précise que le projet de PLU sera communiqué pour avis aux services de l'état.

↳ Appel d'offres aménagement d'un espace culturel Place des Vignerons.

- 1) Nature du besoin et montant prévisionnel :
La Mairie de Gigondas a souhaité à la création d'un espace culturel, place des vigneron, en aménageant la dernière friche urbaine existant dans le village.

Le montant estimé dans la phase ESQ/APS est de 479 000.00 € H.T.

Le montant estimé dans la phase PRE/DCE est de 590 000.00 € H.T.

- 2) Economie générale du marché et déroulement :
Le marché relatif à ces travaux a fait l'objet d'un contrat de maîtrise d'œuvre auprès du Cabinet d'architectes associés DANIEL et CAYSSOL sis à Sarrians et M2D Architectes de Gigondas, avec 3 co-traitants :

B.E.T. Fluides : Sté BE2I, sise à Salon de Provence.

B.E.T. Structure : Bernard CHAPELET, sise à Montfavet.

B.E.T. VRD : Ste CVIA, sise à Avignon.

De plus deux contrats particuliers ont été souscrits, pour :

- Le contrôle technique : SUD Est Prévention, sise à Entraigues.
- Les missions P.G.C.S.P.S. : Sté EPSI, sise à Pierrelate.

- 3) Durée des travaux.

L'estimatif de durée des travaux étant fixé à 12 mois, l'ensemble du marché a été articulé avec un démarrage prévisionnel des travaux au printemps (mars-avril 2010) et un achèvement envisagé 12 mois plus tard soit en avril 2011.

- 4) Justifications des critères de sélection.
Motivations sur le choix des offres retenues.

Les critères de sélection mentionnés à la section XI du règlement de la consultation du dossier de consultation des entreprises, sont :

- Les prix des prestations : coefficient 0.60.
- La valeur technique des prestations : coefficient 0.40.

Le prix des prestations est le critère principal, car cet investissement doit avoir un rapport qualité / prix convenable. Ces travaux sont financés pour la plus grosse part par les contribuables aussi, est-il nécessaire d'obtenir le meilleur rapport et éviter ainsi un « gaspillage des deniers publics ».

- 5) Les entreprises retenues sont :

Lot	Désignation Lot	Entreprise retenue	Coût HT	Motivation
1	VRD Terrassements	RODARI	93 887.50 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
2	Cloutage	Groupe HC	27 620.00 €	Délai précisé Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
3	Gros Œuvre	RODARI	232 900.22 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
4	Etanchéité	SAB	22 143.53 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
5	Plâtrerie	ISOSTYL	12 088.00 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
6	Menuiseries bois	A.M.C.	29 944.92 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
7	Menuiseries aluminium	A.M.C.	26 807.00 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
8	Revêtements de sols	ETRA	8 773.30 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
9	Serrurerie	ARNAUD Florent	25 714.50 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
10	Peinture	GA Peinture	6 444.40 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
11	Plomberie Sanitaires	ORANGE Sanit.	4 135.00 €	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
12	Chauffage Rafraichissement	ORANGE Sanit.	12 768.70	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
13	Electricité courants faibles	BRES	16 844.00	Conforme CCTP Offre la plus avantageuse
		TOTAL =	520 071.07 €	

Le Conseil Municipal, approuve la procédure énoncée ci-dessus et prend acte du choix de la commission d'appel d'offres du 24 février dernier.

↳ Fonds de concours versé par la CoVe – Année 2010.

Cette année la CoVe a modifié son système de reversement financier aux communes. Ainsi au titre de l'année 2010, l'enveloppe totale allouée à notre commune sous forme de concours s'élève à : 43 507.00 €, il sera affecté comme suit :

Programme de voirie 2010 : Dépenses : 83 000.00 €, Recettes fonds de concours : 12 012.00 €.

Rénovation réseau pluvial (Rue R.P. Signoret) : Dépenses : 200 000.00 €, Recettes fonds de concours : 31 495.00 €.

Le conseil municipal prend acte des nouvelles modalités de financement fixées par la CoVe à travers le versement d'un fonds de concours et approuve les affectations de dépenses et recettes.

↳ Convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme – Année 2010.

La convention d'objectifs arrivant à expiration, il convient de la renouveler, aussi la compétence tourisme étant prochainement prise en charge par la CoVe, le rapporteur propose de conclure une nouvelle convention pour une durée de un an, avec un financement de 58 000.00 €, conformément au vote du budget primitif 2010 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve les termes de la nouvelle convention.

Bilan des services

Au cours de l'année 2009, la Mairie a procédé à :

Administratif :

- 6 réunions du Conseil Municipal,
- 18 réunions du Conseil des Adjointes,
- La rédaction de 54 délibérations,
- La rédaction de 80 arrêtés municipaux,
- L'émission de 1177 mandats pour le budget de la commune et 139 pour le budget de l'eau,
- L'émission de 136 titres pour le budget de la commune et 30 pour le budget de l'eau,
- La réception de 3719 courriers,
- L'établissement de 16 actes d'état civil,
- La transmission à des administrations extérieures de :
 - o 8 permis de construire,
 - o 5 déclarations préalables,
 - o 94 déclarations de récolte,

- o 48 cartes d'identité, 3 passeports, ces derniers ne se font plus en mairie,
- o 48 cartes grises, 8 cartes de séjour.

Il a été établi :

- 18 autorisations de sortie de territoire,
- 26 courriers de refus d'emploi.

La salle des fêtes a été louée 44 fois dans l'année dont 19 payantes. La salle sous la poste a été occupée 49 fois dans l'année.

La commune compte 484 électeurs, dont 245 femmes.

Techniques :

Il a été effectué 275 plantations de fleurs ou d'arbustes.

Réseau d'eau :

- 4 compteurs changés,
- 4 nouveaux branchements d'eau,
- 7 fuites d'eau,
- Nombre de compteurs d'eau : 376
- Il a été distribué 184 636 m³ d'eau dont 15 193 m³ à Montmirail.

Année scolaire 2009/2010 : Nombre d'élèves : 31

Garderie et Cantine :

Nombre d'enfants fréquentant la cantine : 26

La garderie municipale de l'école est fréquentée par 6 enfants quotidiennement.

Enquête loyers et charges

L'INSEE réalisera du 24 juin au 17 juillet 2010 une enquête sur les loyers et charges.

Elle permet de décrire quelques caractéristiques du logement comme le confort et de mesurer l'évolution des loyers.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations associatives

Calendrier des manifestations

Jeudi 1^{er} juillet, et durant tout l'été, de 17 h à 20 h, à l'atelier du Rouvis, exposition de peinture de 4 artistes, Fanny DUPIN, Isobel GEORGES, Valérie RODRIGUEZ et Catherine DE DECKER. Ouvert tous les jours de 17 h à 20 h sauf le lundi. Renseignement, téléphone : 04 90 37 36 96.

Lundi 5 juillet, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, à l'office de tourisme, exposition et vente de l'atelier Fylou, artisan local, proposant une gamme variée et colorée d'articles de qualité en cuir : chaussures, ceintures, portes monnaie...

Exposition du 5 au 18 juillet. Renseignements, téléphone : 04 90 65 85 46.

Mardi 6 juillet, à 18 h 30, à l'office de tourisme, pour souhaiter la bienvenue à tous nos visiteurs, une dégustation de Gigondas A.O.C. est offerte par le Syndicat des vigneron et accompagnée de mets préparés par nos restaurateurs, vous sera proposée. Renseignements, téléphone : 04 90 65 85 46.

Jeudi 8 juillet, à 17 h 30, visite guidée gratuite du village, venez le temps d'une visite découvrir le passé de Gigondas à travers son château, ses hospices. Le départ est prévu devant l'office de tourisme, à partir de 5 personnes. Renseignements et réservation, téléphone : 04 90 65 85 46.

Vendredi 9 juillet, à 10 h, au domaine Grand Romane, promenade dans les vignes avec points de vue exceptionnels. Découverte des cépages et de leur conduite. Présentation des terroirs, visite de la cave et dégustation commentée accompagnées de produits du terroir, durée 3 heures, réservation 2 jours minimum avant. Renseignements, téléphone : 04 90 65 80 33.

Mardi 13 juillet, à partir de 20 h, place Gabrielle ANDEOL, diner-concert, soirée animée par le groupe LES PETITS COCHONS. Au menu :

- ☒ apéritif,
- ☒ cochon grillé à la broche et fayots,
- ☒ fromages,
- ☒ tartes et fruits,
- ☒ vin compris.

Dégüisement de gaulois fortement conseillé.

Tarif : 20 € par personne.

Réervations et informations auprès de l'Office de Tourisme de Gigondas, téléphone : 04 90 65 85 46.

Limité à 200 couverts par ordre d'inscription.

Mercredi 14 juillet, à partir de 12 h, chapelle St Côme et St Damien, pique-nique républicain, pique-nique tiré du sac. Tenue en bleu, blanc ou rouge vivement souhaitée.

Mercredi 21 juillet, à 20 h, place Gabrielle ANDEOL, fête des Belges, repas et bal sur la place du village. Réservation à l'Office de Tourisme, téléphone : 04 90 65 85 46.

Vendredi 23 juillet, à 10 h, au domaine Grand Romane, promenade dans les vignes avec points de vue exceptionnels. Découverte des cépages et de leur conduite. Présentation des terroirs, visite de la cave et dégustation commentée accompagnées de produits du terroir, durée 3 heures, réservation 2 jours minimum avant. Renseignements, téléphone : 04 90 65 80 33.

Dimanche 25 juillet, à 18 h, dans le massif des Dentelles, randonnée pédestre « Coucher du soleil » au sommet des Dentelles de Montmirail. Départ au gîte d'étape « les Dentelles », rendez-vous 10 minutes avant. 15 € par personne. Départ assuré avec minimum 6 personnes, maximum 15. Réservation au moins 48 h à l'avance. Repas tiré du sac. 3 h 30 de marche, ne pas avoir le vertige, le circuit peut être adapté pour groupe constitué. Réservations, téléphone : 04 90 65 80 85.

Mardi 27 juillet, de 18 h 30 à 19 h 30, devant l'office de tourisme, apéritif d'accueil offert par le syndicat des vigneron, où les dégustations de vin sont agrémentées de mets offerts par les restaurateurs du village. Quizz permettant de gagner des bouteilles de vin, téléphone : 04 90 65 85 46.

Jeudi 29 juillet, à 17 h 30, visite guidée gratuite du village par une guide conférencière agréée. Rendez-vous devant l'Office de Tourisme. Sur réservation, téléphone 04 90 65 85 46, départ à partir de 5 personnes.

Dimanche 1^{er} août, à 18 h, dans le massif des Dentelles, randonnée pédestre « Coucher du soleil » au sommet des Dentelles de Montmirail. Départ au gîte d'étape « les Dentelles », rendez-vous 10 minutes avant. 15 € par personne. Départ assuré avec minimum 6 personnes, maximum 15. Réservation au moins 48 h à l'avance. Repas tiré du sac. 3 h 30 de marche, ne pas avoir le vertige, le circuit peut être adapté pour groupe constitué. Réservations, téléphone : 04 90 65 80 85.

Dimanche 1^{er} août, de 17 h à 20 h, atelier du Rouvis, exposition de peinture de 4 artistes, Fanny DUPIN, Isobel GEORGES, Valérie RODRIGUEZ et Catherine DE DECKER. Ouvert tous les jours de 17 h à 20 h, sauf le lundi durant tout l'été. Téléphone : 04 90 37 36 96.

Mardi 3 août, à 21 h, au théâtre de verdure, les soirées lyriques : « Les lettres de Mozart » lectures et chant. Mise en scène d'Isabelle DU BOUCHER. Renseignements, téléphone : 04 90 65 88 93.

Mardi 3 août, de 18 h 30 à 19 h 30, devant l'Office de Tourisme, apéritif d'accueil offert à tous nos visiteurs, où les vins dégüstés offerts par le syndicat des vigneron de Gigondas, seront agrémentés de mets offerts par les restaurateurs du village. Quizz permettant de gagner des lots de vin, téléphone : 04 90 65 85 46.

Jeudi 5 août, à 17 h 30, visite guidée gratuite du village par une guide conférencière agréée, départ devant l'Office de Tourisme. Sur réservation au 04 90 65 85 46, départ à partir de 5 personnes.

Jeudi 5 août, à 21 h, au théâtre de verdure, les soirées lyriques : « Don Giovanni » de Mozart. Mise en scène d'Isabelle DU BOUCHER. Renseignements, téléphone : 04 90 65 88 93.

Dimanche 8 août, à 18 h, dans le massif des Dentelles, randonnée pédestre « Coucher du soleil » au sommet des Dentelles de Montmirail. Départ au gîte d'étape « les Dentelles », rendez-vous 10 minutes avant. 15 € par personne. Départ assuré avec minimum 6 personnes, maximum 15. Réservation au moins 48 h à l'avance. Repas tiré du sac. 3 h 30 de marche, ne pas avoir des vertiges, le circuit peut être adapté pour groupe constitué. Réservations, téléphone : 04 90 65 80 85.

Dimanche 8 août, à 21 h, au théâtre de verdure, les soirées lyriques : « Don Giovanni » de Mozart. Mise en scène d'Isabelle DU BOUCHER. Renseignements, téléphone : 04 90 65 88 93.

Mardi 10 août, de 17 h à 24 h, rue Eugène RASPAIL, marché nocturne d'artisanat au cœur du village en plein air, avec dégustations de vin de 19 h à minuit, renseignements, Ludivine BLUMEREAU : lblumereau@free.fr.

Mardi 10 août, à 21 h, au théâtre de verdure, les soirées lyriques : récital de Maria MIRANTE, renseignements, téléphone : 04 90 65 88 93.

Mardi 17 août, de 18 h 30 à 19 h 30, apéritif d'accueil offert par le syndicat des vignerons de Gigondas, devant l'Office de Tourisme où les dégustations sont agrémentées par des mets offerts par les restaurateurs du village, Quizz permettant de gagner des bouteilles de vin. Renseignements, téléphone : 04 90 65 85 46.

Jeudi 19 août, à 17 h 30, visite guidée gratuite du village par une guide conférencière agréée, rendez-vous devant l'Office de Tourisme. Sur réservation, téléphone : 04 90 65 85 46, départ à partir de 5 personnes.

Vendredi 27 août, à 10 h, au domaine Grand Romane, promenade dans les vignes avec points de vue exceptionnels. Découverte des cépages et de leur conduite. Présentation des terroirs, visite de la cave et dégustation commentée accompagnées de produits du terroir, durée 3 heures, réservation 2 jours minimum avant. Renseignements, téléphone : 04 90 65 80 33.

Vendredi 3 septembre, à partir de 15 h, fête votive avec concours de boules (dotation 155 € + FP), à 20 h soupe au pistou, plateau de fromages, tartes et fruits, vin et café, tarif : 10 € par personne. Le spectacle sera assuré par la troupe de Laurent

COMTAT, sur la place Gabrielle ANDEOL. Réservation repas, téléphone : 04 90 65 85 46.

Samedi 4 septembre, de 14 h à 18 h, balades à dos d'ânes et taureau mécanique (animations gratuites), à 15 h, concours de boules dotation 155 € + FP, 15 h 30, concours de belote au café « Les Copains d'Abord », dotation 155 € + FP, à 20 h, dîner sur la place Gabrielle ANDEOL. Le traiteur Vigier vous propose : kir accompagné d'un assortiment de feuilletés servis chauds, tourte fine forestière du Sarlat, foies et gésiers confits et son jus lié au Gigondas, souris d'agneau braisée au thym et aux herbes de Provence, petit bouchon du Ventoux mariné à l'huile d'olive, sur son lit de roquette et d'amandes effilées, croquant au chocolat et éclats de nougatine, lit de crème anglaise, vin et café, tarif : 23 €. Réservation repas, téléphone : 04 90 65 85 46. Le spectacle sera animé par Richard GARDET et son orchestre.

Dimanche 5 septembre, à 7 h 30, inscription randonnée VTT des vendanges organisée par les Déraillleurs des Dentelles (renseignements auprès de M. Frédéric TORT, tél : 06 81 66 09 86), de 7 h 30 à 10 h, départ libre de la randonnée VTT, de 10 h à 12 h, concours de belote au café « Les Copains d'Abord » (dotation 155 € + FP), 12 h 30, le traiteur Vigier servira : aïoli provençal, farandole de fromages, crumble de pommes, glace vanille et pépites de chocolat, vin et café, tarif : 20 €, à 13 h, arrivée de la randonnée VTT, de 14 h à 18 h, balades en calèche au départ du parking de la Poste (animation gratuite), à 15 h, concours de boules (dotation 155 € + FP), de 15 h à 17 h, atelier de découverte de la sculpture sur ballons (animation gratuite), à 19 h, apéritif offert aux gigondassiens par le Comité des Fêtes. Réservation repas, téléphone : 04 90 65 85 46.

Dimanche 5 septembre, à partir de 7 h 30, venez découvrir le massif des Dentelles de Montmirail avec la 10^{ème} randonnée VTT des vendanges, organisée par le Club des Déraillleurs des Dentelles. Trois nouveaux circuits : 12, 25 et 35 kms, ravitaillement sur tous les circuits et apéritif offert à l'arrivée. Inscription sur place de 7 h 30 à 9 h 30, place de la Poste. Renseignements, téléphone : 06 10 48 88 57 ou 06 81 10 86 52.

Dimanche 19 septembre, journée du patrimoine. Renseignements, téléphone : 04 90 65 85 46.

Dimanche 26 septembre, à 10 h, pèlerinage de St Cosme et St Damien, rencontre autour d'un thème médical. Renseignements, téléphone : 04 90 65 87 65.

Salon bien-être

CONFERENCES – ATELIERS –
EXPOSANTS – DEMONSTRATIONS –
ANIMATIONS – RESTAURATION

Contact : 06 11 43 07 10

Le Comité des Fêtes de Gigondas organise la 2^{ème} édition du salon « Gigondas'Zen » qui aura lieu le

Dimanche 10 octobre 2010 de 10 h à 19 h.

Avec de nombreuses surprises et une nouvelle équipe d'exposants, retrouvez-nous à la salle des Fêtes pour les ateliers, démonstrations et animations diverses ainsi que dans la salle sous la Poste dès 11 h pour assister aux conférences gratuites sur des thèmes autour du bien-être, de la santé et de l'écologie.

A découvrir : l'iridologie, la somatothérapie, la sonologie, le coaching individuel et la psychogénéalogie...

Entrée 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Possibilité de restauration Bio sur place.

Parking gratuit.

Retrouvez tous les détails sur www.gigondas-zen.fr.

Venez nombreux.



Lumière sur...

Association les Aînés des Dentelles

Les rencontres conviviales s'effectuent toujours les premiers jeudis de chaque mois, à la salle des fêtes. Un goûter est servi, suivi d'un loto et d'une partie de cartes, gratuits.

D'autre part, des repas sont organisés (soupe d'épeautre et soupe au pistou cuisinés par nos soins. Choucroute et couscous).

En février, l'assemblée générale est clôturée par la soupe d'épeautre gratuite.

Le 8 mai et le 11 novembre, repas de fête servi par un traiteur.

Chaque année une ou deux sorties d'un jour nous permet de visiter la région. Cette année nous avons visité un petit village dans la région d'Apt

et une confiserie artisanale. Notre prochaine sortie s'effectuera en octobre.

Notre calendrier pour la fin de l'année :

- 2 septembre : goûter,
- 7 octobre : repas,
- 11 novembre : repas festif,
- 2 décembre : repas,
- 11 décembre : grand loto.

En 2009 de nouveaux adhérents nous ont rejoint et rajeuni notre club. Nous les félicitons. Nous invitons les Gigondassiens à venir nous rejoindre (il n'y a pas de limite d'âge).

Cette année notre club compte 70 adhérents.

La carte d'adhérent est de 12 € annuel.

Présidents, en direction collégiale : Mme Germaine GAUDIN, M. Jean PALON, Mme Odile MARSAN.

Le Club

Traversée des Dentelles 2010

Une Edition pleine de promesses.

Au delà du nombre de participants qui s'est stabilisé depuis trois ans (plus de 300 le samedi matin et plus de 700 le dimanche), la 23^{ème} édition de la Traversée des Dentelles fut un excellent week-end de fête à Gigondas. Le record de l'épreuve qui a été frôlé à 1 minute l'an dernier n'a pas été battu à cause des premières grosses chaleurs.

Nous n'avons pas de club de course à pied à Gigondas mais tenons encore bien le coup face à toutes ces communes qui ont envié et copié l'idée originale de Frédéric Bouchet qui a créé La Traversée des Dentelles en 1987. Il est beaucoup plus facile d'organiser une telle manifestation dans un village de 3000 habitants avec 100 licenciés qui font de la publicité pour leur course tous les week-end.

Dans un contexte économique difficile, où les gens se referment sur leurs problèmes, les individualismes se développent... nous avons tous soufflé face à la bonne humeur générale, le plaisir d'œuvrer pour une action bénévole au profit du village, avec des relations humaines entre personnes qui se croisent le reste de l'année dans leur propre village... bref un esprit collectif bon enfant qui avouons le.... a fait du bien à tous les présents.

Face à l'ampleur de l'organisation qui se renouvelle annuellement, nous remercions vivement la municipalité et le syndicat des vigneron qui ne faillissent jamais à leur soutien

financier et matériel. La Traversée est aussi une formidable action d'oenotourisme pour Gigondas et son site des Dentelles de Montmirail.

Un nouvel élan semble se dessiner pour l'an prochain avec une modification des courses du samedi dans l'horaire et la forme, ainsi qu'une volonté de faire revenir des clubs.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux pompiers de Gigondas qui sont restés sur le pont tout le week-end.

A.Marie Gaudin Riché

Vin rouge et santé - Nouvelles découvertes

Nul n'ignore, actuellement, les bienfaits pour la santé de ces fameux polyphénols qui se trouvent en abondance dans nos vins et pour lesquels un dosage minimum est imposé pour la plupart de nos appellations. Nous savions déjà que les polyphénols avaient une influence bienfaisante sur toutes les maladies dérivant de la circulation sanguine et, plus particulièrement, celles provoquées par la détérioration des parois artérielles et veineuses.

Des études plus poussées récentes, ont mis en évidence ce rôle pour des catégories bien définies de ces polyphénols. En janvier de cette année, l'Académie nationale de Pharmacie a débattu des apports bénéfiques des « flavonoïdes » unes des substances appartenant à ce groupe de polyphénols. C'est toujours en partant de la constatation du « paradoxe français » et plus particulièrement de la résistance aux maladies cardio-vasculaires des gens de notre Sud-Ouest, assez friands, par ailleurs, de graisses saturées (foie gras, confits d'oie et de canard etc...), graisses dont la consommation était associée à celle régulière de vin rouge. De plus, les chercheurs ont découvert ces mêmes flavonoïdes dans le thé et le chocolat. Voici la conclusion de ces recherches.

L'ensemble des informations ainsi acquises montre une tendance générale en faveur de l'association entre la consommation modérée de vin rouge (un ou deux verres par jour) au delà de laquelle les effets délétères de l'alcool inversent la tendance, de thé vert ou noir et de cacao et la mortalité d'origine cardiaque ou dégénératives.

Les maladies ainsi visées sont essentiellement les maladies cardiaques (attaque cérébrale, infarctus) et les maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer et de Parkinson). Voilà, déjà un beau palmarès pour le vin rouge, auquel il faut bien associer thé et chocolat. Bien des lecteurs en déduiront que, après avoir bu le verre autorisé, ils ne réchigneront pas à croquer un carré de chocolat noir. Quant au thé, il faut voir, contrairement à nos voisins britanniques, ici, nous en sommes moins friands.

Tout cela n'est que la confirmation de certaines études liées à la recherche issue de la constatation du fameux paradoxe français. Mais, depuis quelques décennies, dans nos pays trop richement nourris, est apparu un nouveau fléau : l'obésité, fléau frappant surtout les jeunes et débouchant sur des affections plus graves comme le diabète. Or, là aussi le même constat fait sur les populations consommatrices de vin rouge, a fait apparaître les effets bénéfiques d'une autre molécule, le resvératrol. Cette molécule bloque la fixation des graisses dans les cellules et aurait, de surcroît un effet coupe-faim. Le resvératrol complète donc l'action des flavonoïdes.

Je ne m'étendrai pas plus sur le détail des travaux en cours qui sont encore plus porteurs d'espoir sur le vieillissement et sur certains cancers. Sachez seulement que d'ores et déjà, les laboratoires pharmaceutiques cherchent à isoler ces produits miracles et à vous les revendre à un prix exorbitant (pour la Sécurité Sociale). Aussi, si j'ai un conseil à donner à mes lecteurs, c'est continuer à boire à chaque repas, un bon verre de Gigondas. A votre bonne santé, voilà qui n'a jamais été aussi vrai.

Paul Croset.

En référence d'articles parus dans le Figaro les 28 janvier et 24 juin.



SUD EST MOBILITÉS

RENTREE SCOLAIRE 2010/2011 CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE « TRANS'COVE »

- Récupérer la demande d'abonnement subventionné auprès de l'établissement scolaire ou auprès du transporteur
- Faire viser et tamponner l'imprimé par l'établissement scolaire
- Compléter et signer le document
- Joindre 2 photos (inscrire nom et prénom de l'élève au dos)
- Retourner le dossier complet au transporteur **AVANT LE 10 JUILLET 2010**
- Prévoir 1 enveloppe timbrée avec nom/adresse des parents
- 100€ annuel pour les élèves demi-pensionnaires
- 75€ annuel pour les élèves internes

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

A NOTER :

Bénéficiaire du **RSA (Revenu Solidarité Active) « Socle ou Majoré »**

- Joindre la notification des droits à partir de **juin 2010** de la CAF ou MSA + la demande d'aide à la scolarité signée par le CCAS ou la COVE pour bénéficier de la gratuité immédiate.

- **Paiement de la carte si « RSA activité »**

Réclamer une attestation de paiement au transporteur

A renvoyer à la COVE - 1171 Av. du Mont Ventoux BP85 84203 CARPENTRAS cédex.

GARDE ALTERNEE

Si l'enfant effectue deux parcours différents :

- Se procurer **deux dossiers** à compléter auprès de l'établissement scolaire
- Joindre la notification du juge des Affaires Familiales pour bénéficier de la tarification 1/2 abonnement. En l'absence de ce document, les trajets hors de l'abonnement principal seront faits avec des tickets unitaires ou abonnements mensuels.

Nous restons à votre entière disposition.



Transdev COMTADINS
192 Bd G. Clemenceau
84200 Carpentras
04.90.67.20.25
www.sudest-mobilites.fr

**TRANSDEV
COMTADINS**



EVPP 2010



Où et quand rapporter ?

En 2010, vous disposez de 3 périodes de collecte pour rapporter vos emballages vides :

20 et 21 avril,
20 et 21 juillet,
20 et 21 octobre.

Pour connaître le site le plus proche de chez vous, consultez la liste ci-après :

Distributeurs	Sites
AGROTECH 84	Châteauneuf-du-Pape Sainte-Cécile-les-Vignes (uniquement le matin pour Ste Cécile) Vaison-la-Romaine
CAPL	Tous les 1 ^{ers} jeudis du mois dans de nombreux dépôts
Coopérative l'Union	Pemes-les-Fontaines
Coopérative agricole d'approvisionnement de Coustellet	Maubec
Coopérative agricole d'achats et d'approvisionnement de Ste Cécile	Sainte-Cécile-les-Vignes
Coopérative La Balméenne	Beaumes-de-Venise 20 et 21 juillet : uniquement le matin
Coopérative de Céréales (CCASV)	Apt * Le Thor
Coopérative Céréalis	Entraigues-sur-la-Sorgue* Orange* Pertuis*
Ets ESCUDIER	Avignon
Maison des Céréales	Bollène
OMAG SAP	Cadenet Cavaillon La Tour-d'Aigues Uniquement le matin pour les 3 sites
PERRET SA	Courthézon
SA Vaute Frères & Cie	Bédarrides * Piolenc *
SARL Grambois	Carpentras
SOUFFLET VIGNE	Carpentras Courthézon Mazan Rochebude Vaison-la-Romaine Valréas

* : Attention, la Coopérative de céréales d'Apt, Coopérative Céréalis et SA Vaute Frères maintiennent permanent leur dispositif de collecte.

Quels emballages ?

Tous les emballages ayant contenu des produits phytosanitaires, y compris les boîtes et sacs en papier, carton ou plastique.

Pour de plus amples informations, voir plaquette ci-jointe.

NB : Ne les brûlez pas ! Les boîtes et sacs, qui ne peuvent être incinérés, contiennent toujours, après usage, un peu de produit : leur combustion en conditions non contrôlées n'est pas sans risque pour celui qui les brûle, et peut polluer l'air, l'eau ou le sol.

Nouveau : Vous pouvez mettre les bouchons et les opercules avec les emballages souples.

RAPPEL : pour la 4^{ème} année, collecte des emballages vides **d'engrais foliaires (avec logo ADIVALOR)** en même temps que vos emballages vides de produits phytosanitaires.

Plus d'information ?

Contactez votre distributeur habituel, la Chambre d'agriculture de Vaucluse (Isabelle CARLES 04 90 23 65 12), ou ADIVALOR (*) au 04.42.67.93.80.

Vous trouverez aussi tous les lieux et dates de collecte sur www.adivalor.fr

NOUVEAU : les EVPF

(Emballages Vides de Produits Fertilisants)

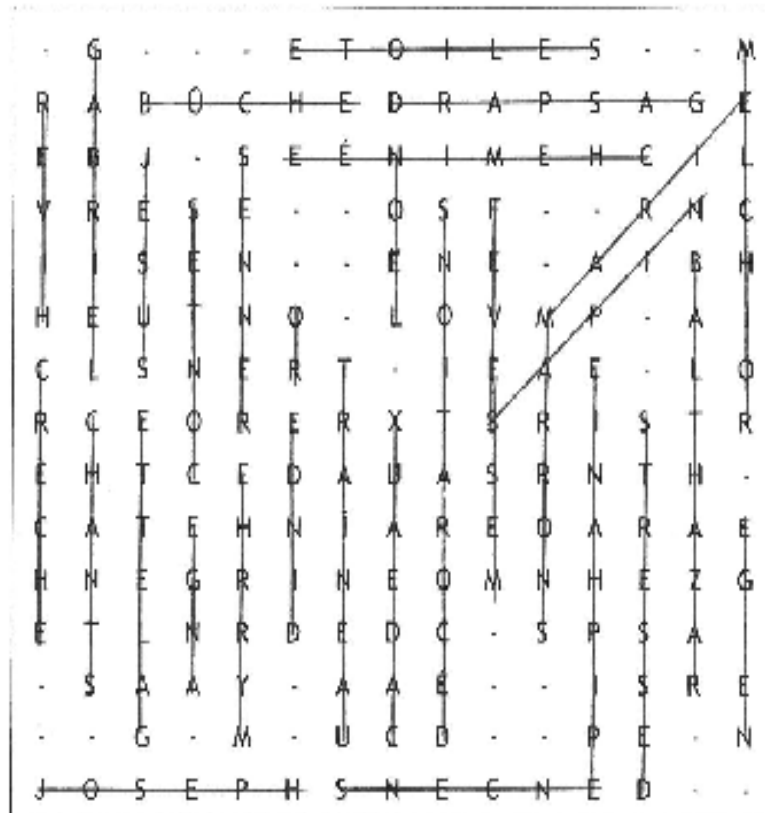
Emballages Vides d'Engrais : sac de 20 à 50 kg et Big-bags

Les sites CAPL, CCASV et OMAG SAP collectent les Big-bags et autres sac d'engrais aux mêmes dates que les collectes d'EVPP.

Si vous avez des EVPF à éliminer, adressez-vous à votre distributeur pour connaître les modalités de collecte.

Solution du jeu précédent.

Le nombre de lettres inutilisées vous donnera l'âge du Christ à sa mort.



Mots :

ANGES	BALTHAZAR	Bûche	Cadeaux	Chants	Cheminée
CONTES	Crèche	Décorations	Desserts	Dinde	Encens
EPIPHANIE	Etoiles	Fève	Gabriel	Galette	Gaspard
HIVER	Jésus	Joseph	Marie	Marrons	Melchior
MESSE	Myrrhe	Neige	Noël	Or	Rennes
SAPIN	Traineau				